

REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
département  
AISNE

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
de  
GrandSoissons Agglomération

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
Séance du 29 juin 2023

nombre de membres			
En exercice	Présents	Représentés	Votants
63	42	8	50

Convocation en date du
05/06/23
date d'affichage
05 JUIL. 2023

L'an deux mil vingt trois, le jeudi 29 juin le Conseil de GrandSoissons Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain CREMONT

PRESENTS

Mesdames Lemoine, Pesce, Champrenois, Fertou-Herpe, Deville-Cristante, Parisot représentée par Mme Deville-Cristante, Berson, Platrier, Coupey, Boureux, Billecoq, Voyeux, Pelletier représentée par Mme Boureux, Lechef représentée par M D'Hiver, Juvigny représentée par M Hanse, Laluc, Lemaître représentée par Mme Berson, Cliquot

Messieurs Bourgeois, Montaron, Bézin, Deulceux représenté par M Deram, Dram, Desprez, Platrier, Marchal, Corneille, Dumaire, Caudron, Couvreur, Couteau JM, Grand, Lallys, Dufour, Crémont, Bonnaud, Vanier, Hanse, Engrand, D'Hiver, Tordeux P, Louvet, El Mahdali, Droux, Faucon, Dogmaz représenté par M Faucon, Boukhalfou représenté par M El Mahdali, Chatelain, Couteau M, Desumeur

Secrétaire de séance : M Patrick Dumaire

CC/2023/118	rapporteur
Finances et mutualisation	D BONNAUD
Budget principal – Exercice 2023 / Décision modificative n°1	

Au sein de la section de fonctionnement, nous devons ajuster nos prévisions en matière de recettes fiscales en constatant la recette supplémentaire suivante :

- Chapitre 73 : + 205 556 €

Comme vous venez de le voter dans la délibération précédente, il convient de modifier le montant de la reprise du résultat de fonctionnement reporté au chapitre 002 suite à la non prise en compte des intégrations des budgets PLIE et PEPINIÈRE dissouts en 2022.

- Chapitre 002 : + 81 326.54 €

Pour les dépenses de fonctionnement:

Il est demandé de solder la participation de GrandSoissons Agglomération suite à une convention d'objectifs pluriannuelle signée entre la Philharmonie de Paris, le département de l'Aisne et le GrandSoissons Agglomération.

Pour cela, nous devons ajouter l'inscription suivante :

- Chapitre 011 : + 44 000 € ( article 6232)

L'ensemble de ces nouvelles inscriptions sera équilibré par une augmentation du Chapitre 023 - virement à la section d'investissement pour un montant de 242 882.54 €, ainsi qu'au Chapitre 021 - virement à la section de fonctionnement par conséquent.

Au sein de la section d'investissement :

Dans le cadre du reliquat du fonds de revitalisation de l'Aisne, nous devons reverser la subvention de Aisne Avenir, délibération CC/2023/6 du 09/02/2023.

Ces fonds servant à financer différentes actions menées par des entreprises du territoire, ils seront reverser à l'EPFLO .

S'agissant d'une opération pour compte de tiers, il faut ouvrir les crédits sur les comptes 4581 et 4582 pour un montant de 174 264.50 euros.

Nous devons prévoir les ajustements de crédits suivants, pour des travaux de réhabilitation des vestiaires du Centre Technique Communautaire, ainsi que pour faire face à des travaux sur le parking SILO au PARC GOURAUD.

- Chapitre 23 : + 30 400 €

La phase d'étude sur la Salle Multifonctionnelle avançant rapidement, il convient dans le cadre l'AP / 2023 / Salle Multifonctionnelle d'augmenter les Crédits de paiement 2023 de 45 000 €. Cela n'a aucun impact sur le montant de l'AP voté.

- Chapitre 20 : + 45 000 €

Afin d'équilibrer la section d'investissement de notre budget après DM, nous pouvons réduire l'emprunt inscrit au BP de – 167 482,54€.

- Chapitre 16 : - 167 482,54 €

En synthèse, la décision modificative n°1 du Budget principal au titre de l'exercice 2023 se présente comme suit :

Budget principal 2023 - DM 1

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
Chapitre	BP2023	DM	BP +DM	Chapitre	BP2023	DM	BP +DM
011 - Charges à caractère général	6 335 324,00 €	44 000,00 €	6 379 324,00 €	013 - Atténuation de charges	340 000,00 €		340 000,00 €
012 - Charges de personnel	9 688 580,00 €		9 688 580,00 €	70 - Produits services, domaine et ventes divers	2 595 246,00 €		2 595 246,00 €
014 - Atténuation de produits	5 260 811,00 €		5 260 811,00 €	73 - Impôts et taxes	23 363 943,00 €	209 556,00 €	23 569 499,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	8 807 857,00 €		8 807 857,00 €	74 - Dotations et participations	6 428 370,00 €		6 428 370,00 €
66 - Charges financières	10 000,00 €		10 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	690 060,00 €		690 060,00 €
67 - Charges exceptionnelles	40 000,00 €		40 000,00 €	77 - Produits exceptionnels	2 000,00 €		2 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	18 257 936,89 €	242 882,54 €	18 500 819,43 €	002 - Résultat exercice N-1	17 480 889,89 €	81 326,54 €	17 562 216,43 €
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	2 500 000,00 €		2 500 000,00 €	TOTAL	50 900 508,89 €	286 882,54 €	51 187 391,43 €
TOTAL	50 900 508,89 €	286 882,54 €	51 187 391,43 €	TOTAL	50 900 508,89 €	286 882,54 €	51 187 391,43 €
Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
Chapitre	BP2023	DM	BP +DM	Chapitre	BP2023	DM	BP +DM
20 - Immobilisations incorporelles	4 542 428,94 €	45 000,00 €	4 587 428,94 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 177 047,11 €		4 177 047,11 €
204 - Subventions d'équipement versées	9 786 728,51 €		9 786 728,51 €	13 - Subvention d'investissement	11 156 641,08 €		11 156 641,08 €
21 - Immobilisations corporelles	2 213 032,40 €		2 213 032,40 €	138 - Autres subventions	680 000,00 €		680 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	17 127 413,50 €	30 400,00 €	17 157 813,50 €	165 - Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00 €		10 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	53 243,00 €		53 243,00 €	27 - Autres immobilisations financières	25 000,00 €		25 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	94 541,00 €		94 541,00 €	16 - Emprunt et dettes assimilées	3 358 120,00 €	-167 482,54 €	3 190 637,46 €
27 - Autres immobilisations financières	2 075 857,00 €		2 075 857,00 €	024 - Produits des cessions d'immobilisations	1 083 870,00 €		1 083 870,00 €
041 - Opérations patrimoniales	2 000 000,00 €		2 000 000,00 €	1068 -	65 855,14 €		65 855,14 €
4581 - Opération pour compte de tiers	- €	174 264,50 €	174 264,50 €	040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	2 500 000,00 €		2 500 000,00 €
001 - Résultat de l'exercice N-1	5 421 225,87 €		5 421 225,87 €	041 - Opérations patrimoniales	2 000 000,00 €		2 000 000,00 €
TOTAL	43 314 470,22 €	249 664,50 €	43 564 134,72 €	4582 - Opération pour compte de tiers	- €	174 264,50 €	174 264,50 €
				021 - Virement de la section de fonctionnement	18 257 936,89 €	242 882,54 €	18 500 819,43 €
				TOTAL	43 314 470,22 €	249 664,50 €	43 564 134,72 €

Il est proposé au Conseil Communautaire d' :

- **APPROUVER** la décision modificative n°1 du Budget principal 2023 telle que présentée ci-dessus.

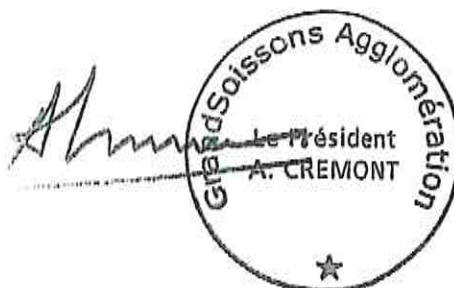
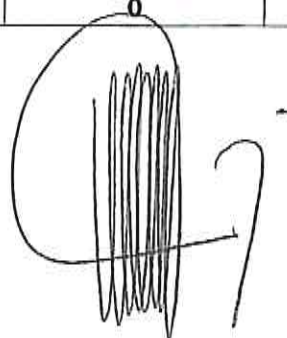
### AVIS FAVORABLE DU BUREAU

*Madame Lemoine arrive en cours de séance.*

**Après délibération, le Conseil Communautaire ADOPTE le présent dossier selon vote ci-dessous**

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE	NE PREND PAS PART AU VOTE
50	0	0	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an sus-dits  
Et ont signé au registre les membres présents  
**POUR EXTRAIT CONFORME**



GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION  
Copie conforme  
Rendue exécutoire après  
visa de la Sous-Préfecture  
en date du 04 JUIL. 2023